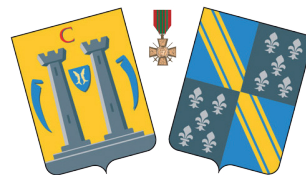


CUSTINES

➤ FLASH INFO



Septembre ➤ Octobre
2025

Suivez-nous sur   
<http://www.ville-custines.fr>

// AGENDA //

Vendredi 05 septembre

Cinéma plein air
(Cour d'école L. Guingot)

Mardi 09 septembre

Voyage Bains-les-Bains (ARC)

Samedi 20 septembre

Animation Médiathèque 8-10 ans

Mercredi 24 septembre

Animation Médiathèque 4-6 ans

Dimanche 28 septembre

Vide grenier (Commission des Fêtes)

Mercredi 01 octobre

Animation Médiathèque 6-8 ans

Vendredi 10 octobre

Voyage Cabaret l'ANGEMONT (ARC)

Dimanche 12 octobre

Marche Octobre Rose (CCAS)

Mercredi 15 octobre

Animation Médiathèque 8-10 ans

Samedi 15 novembre

Journée rétrospective (ARC)

Samedi 15 novembre

Bourse vêtements et jouets
(Les Diablotins)

Flash N° 53 - Année 2025
Directeur de la publication : Pierre JULIEN
Conception et Impression :
Imprimerie Thorax - 54000 NANCY



**Revenu d'émancipation
jeunes "madein54"**

➤ page 2



**L'offre de santé
s'agrandit**

➤ page 4



**Commission des Fêtes
Cinéma Plein Air**

➤ page 11

• **Mairie / Tél. : 03 83 49 34 36**

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00.
Mardi, Mercredi et Vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi de 9 h à 12 h.

Fermeture les Jeudis après-midi,
Samedis et Dimanches.

Email : mairie@ville-custines.com

• **Bureau de Poste / Tél. : 36 31**

9, rue de l'Hôtel de Ville - 54670 CUSTINES
Web : www.laposte.fr

• **Gendarmerie Nationale / Tél. : 03 83 49 30 76**

9, rue Anatole France - 54390 FROUARD

• **Bassin de Pompey / Tél. : 03 83 49 81 81**

Rue des 4 Eléments - 54340 POMPEY

• **GRTGAZ / Tél. : 0800 30 72 24**

• **Cycle de l'eau / Tél. : 03 83 49 44 80**

• **Urgence médicale / Tél. : 08 20 33 20 20**

Un médecin libéral régulateur vous conseillera ou
vous orientera vers un médecin de garde ou un
service d'urgence, la nuit, le week-end et les jours
fériés.

• **Pharmacie de garde N° Audiotel 32 37***

(accessible 24/24) * N° Audiotel : 0,34 € TTC/min

► Informations

► Reconnaissance avant la naissance



Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément (reconnaissance anticipée), dès que la grossesse est confirmée. La démarche se fait **dans**

n'importe quelle mairie.

Il suffit de présenter une **pièce d'identité** et un **justificatif de domicile de moins de 3 mois**.

L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par le service d'Etat-Civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe.

Le service d'Etat-Civil remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.



► Carte Nationale d'Identité et Passeport

La pré-demande de renouvellement est à faire sur le site **<https://passeport.ants.gouv.fr>**, prendre ensuite rendez-vous dans une mairie

équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (Mairies les plus proches : FROUARD, NOMENY, NANCY, DIEULOUARD ...)

► Recensement à la journée Défense et Citoyenneté

NOUVEAU Le recensement militaire est désormais possible sur internet en vous connectant sur **FranceConnect** ou **Service-public.fr**

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire, Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

► Attestation de domicile



La Mairie ne délivre pas d'attestation de domicile.

Il s'agit d'une déclaration sur l'honneur de l'intéressé.

Elle peut être rédigée sur papier libre ou à l'aide du formulaire Cerfa n°11752*02.

La Mairie peut cependant procéder, si besoin, à la **légalisation de la signature du déclarant sur présentation d'un titre d'identité (carte nationale d'identité, passeport).**

► Le revenu d'émancipation jeunes « made in 54 » opérationnel



Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle poursuit la mise en place d'une aide mensuelle de 500 € à destination des jeunes en situation de précarité, de rupture, avec peu ou pas de soutien familial.

Cette aide vise à développer l'émancipation des jeunes en permettant aux **plus fragilisés, ne bénéficiant pas ou peu d'un soutien familial** de mieux organiser et sécuriser leur parcours.

Ce revenu d'émancipation jeune de 500 € par mois sera versé **pendant six mois, renouvelable une fois**. Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- 1. être âgé de 16 à 24 ans révolus ;
- 2. résider en Meurthe-et-Moselle ;
- 3. être de nationalité française ou étranger en situation régulière ;
- 4. avoir pas ou peu de ressources financières.

► Un litige avec un opérateur d'énergie ?



Le médiateur national de l'énergie est là pour vous aider à accompagner les consommateurs.

Autorité publique indépendante, le médiateur national de l'énergie a été créé par la loi du 7 décembre 2006 dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des marchés du gaz naturel et de l'électricité.

Il remplit deux missions principales :

- Informer les consommateurs sur leurs droits, que ce soit depuis le site **energie-info.fr** ou par téléphone au **0 800 112 212 (service et appel gratuits)**.
- Proposer des solutions amiables aux litiges avec les fournisseurs ou les gestionnaires de réseau via le site **sollen.fr**. Ses services sont **gratuits et accessibles à tous**.

SEL' EST d'échanges et d'entraide

Sur le bassin de Pompey

Patrick apprend à Béatrice à chanter

Béatrice apprend le français à Ziad

Ziad prépare de bons petits plats pour Marguerite

Marguerite tricote un cache-nez à Patrick

Echange de services savoir-faire et biens entre personnes sans utiliser d'argent

SITE INTERNET : **<http://selest-bassin-pompey.communityforge.net/>**

@selest.bassin.pompey@gmail.com Facebook / Self'Est

COMMENT ÇA MARCHE ?



**L'ACCÈS DES JEUNES
DE 6 À 16 ANS
AU SPORT ET À LA CULTURE**

pour les familles dont le quotient familial
est inférieur ou égal à 650 €*.

RENSEIGNEMENTS
passjeunes54@cdos54.fr
ou 09 70 19 96 54
meurthe-et-moselle.fr

- 1



Vous recevez un **courrier de la CAF ou de la MSA**
à partir du 20 août. **Ne le jetez pas !**
- 2



Avec ce courrier, vous vous rendez
dans l'association culturelle, sportive ou de loisirs
de votre choix pour y **inscrire votre ou vos enfants**.
- 3



Cela vous permet de bénéficier immédiatement
d'une **prise en charge** selon vos ressources
de 50, 70 ou 100 € sur le montant de l'adhésion.
- 4+



Soyez malins : cette offre **est cumulable**
avec celle de l'État (Pass'Sport) ou peut être utilisée
parallèlement, pour des activités culturelles et de loisirs.



**VOUS AVEZ
ENTRE 18 ET 25 ANS,
VOUS ÊTES SANS EMPLOI,
PEU OU PAS DIPLÔMÉ :
N'ATTENDEZ PLUS,
VENEZ DÉCOUVRIR L'EPIDE !**

respect

avenir

volonté

**VISEZ
VOTRE RÉUSSITE !**







Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin.



- 1



Appelez
prioritairement
votre **médecin
traitant**.
- 2



S'il n'est pas
disponible,
consultez la
**carte des lieux
de soins** sur
Santé.fr.
- 3



Si aucune
offre n'est
disponible,
appelez le 15
avant d'aller
aux urgences.



Plus d'infos



► Informations

► L'offre de Santé s'agrandit



Une nouvelle ostéopathe s'installe à Custines

À partir de septembre, **Andréa TOUSSAINT**, ostéopathe D.O. diplômée d'ISOstéo Lyon et originaire de la région, ouvre son cabinet au **3 rue du Duc de Guise, dans une tour de la Capitainerie**.

Spécialisée en périnatalité et pédiatrie, elle propose une prise en charge adaptée et sécurisée pour les nourrissons, les enfants, les femmes enceintes, ainsi que pour les adultes. Son approche repose sur une écoute attentive du corps et du patient, avec des techniques personnalisées selon l'âge, les besoins spécifiques et les antécédents de chacun.

L'ostéopathie peut accompagner de nombreuses problématiques : douleurs musculo-squelettiques (dos, cervicales, mâchoire...), troubles digestifs, troubles du sommeil,

fatigue, préparation à l'accouchement, récupération après un traumatisme ou inconforts liés à la croissance chez l'enfant. Les consultations ont lieu **uniquement sur rendez-vous**, à prendre via la plateforme **Doctolib** ou par téléphone au 07 68 66 22 81.

Le cabinet est ouvert du **lundi au vendredi de 8h à 19h, et le samedi de 9h à 13h**.

Nouvellement installée dans la commune, Andréa TOUSSAINT se réjouit de pouvoir accueillir les Custinois(es) dans un espace dédié à l'écoute, au soin et au bien-être.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Custines !

Pour Info

En septembre, **Audrey PASTEL**, orthophoniste ouvre son cabinet au 3 rue du Duc de Guise

Le cabinet de **Nathalie METTAVANT**, infirmière, déménage au 4 place de la Libération.

Bassin de Pompey
Communauté de communes

BESOIN D'AIDE EN INFORMATIQUE ?

Les @teliers NUMÉRIQUES

ORDINATEUR, TABLETTE ET SMARTPHONE

LES JEUDIS MATIN À LA MÉDIATHÈQUE DE CUSTINES

GRATUITS
TOUT PUBLIC
NIVEAU DÉBUTANT À PERFECTIONNEMENT

Inscription et information
03 83 49 43 08
conseillernumerique@bassinpompey.fr

Avec le soutien de :

REPUBLIQUE FRANÇAISE
agence nation de la cohésion des territoires

anct

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

PMO : Bassin de Pompey - Photo © Thomas Andress-Stockphoto.com - Juin 2024

Économisez jusqu'à 80% en réparant les pièces électroniques de votre voiture !

REPARLAB
by faurecia clarion

Vous êtes un particulier ?
Consultez notre site reparlab.com pour trouver un garage partenaire près de chez vous.

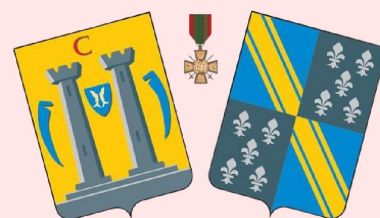
Clarion Europe SAS
244, rue du Pré à Varois - 54670 Custines

M-ENERGIES SERVICE

CHAUFFAGE
POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
PHOTOVOLTAÏQUE

PARTENAIRE DE VOTRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

96 impasse pierre et Marie Curie 54710 LUDRES
03.83.20.32.61
www.m-energies.fr



VILLE DE CUSTINES
CCAS

OCTOBRE ROSE

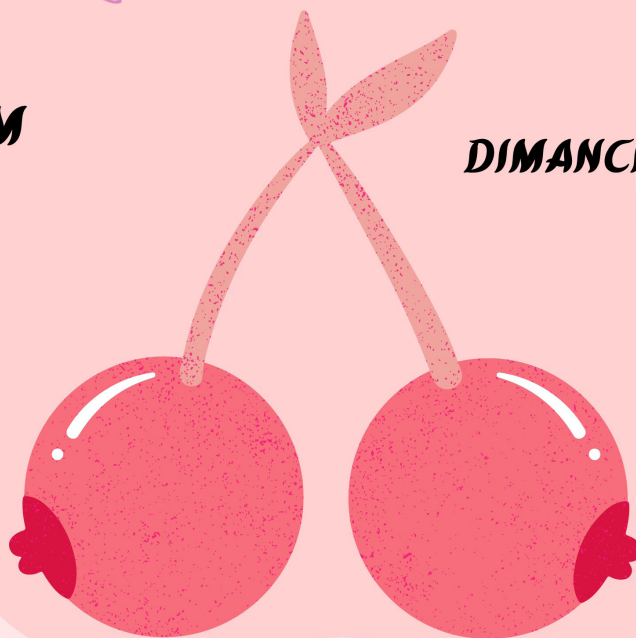


MARCHE DE 5KM

8 €

*Entièrement
reversé à l'ICL*

**DIMANCHE 12 OCTOBRE
2025**



Rendez-vous dans la cour de l'école Louis Guingot à **9h00**

Départ prévu pour **10h00**

Inscription en mairie ou en ligne sur :

<https://www.billetweb.fr/la-rose-de-conde-2025>

Inscription sur place possible, le jour de l'évènement



► Service Enfance / Jeunesse



► Péri-scolaire

INSCRIPTION

Les inscriptions ou annulations de **vos enfants à la restauration scolaire et au péri-scolaire (matin-soir-mercredi)** devront être validées sur le portail famille **avant le : Mardi à 12h00 de la semaine qui précède.**

Aucune modification ne sera acceptée passé ce délai.

Portail famille :
<https://bassinpompey.portail-familles.net>

Hors de cette période d'inscription, aucune réservation ne pourra être ajoutée ou modifiée et donnera lieu à facturation.

Service Enfance / Jeunesse

☎ : 03 83 49 55 26

@ : service.jeunesse@ville-custines.com

ou aburet@ville-custines.com

► Centre de loisirs d'automne

INSCRIPTION

Les inscriptions devront s'effectuer par retour du formulaire, en Mairie ou par Mail.

Aucune demande d'inscription ou annulation ne se fera par téléphone.

Les inscriptions s'effectueront **obligatoirement pour la semaine** avec ou sans mercredi soit :

- ✓ En journée,
- ✓ En demi-journée sans repas matin ou après-midi,
- ✓ En demi-journée avec repas (le matin uniquement).

Vacances scolaires		Période d'inscription
Vacances d'automne	Du 20 au 24 octobre et du 27 au 31 octobre 2025	Du 29 septembre au 03 octobre 2025

► Urbanisme

► Taille des haies en bordure des voies

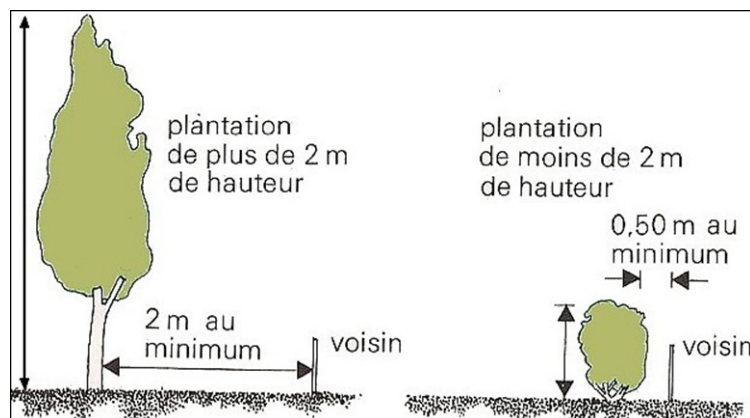
Pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes.

Afin d'éviter des accidents, la Ville de Custines rappelle aux propriétaires qu'il est **obligatoire** de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

Rappel des règles pour une meilleure visibilité au bord des routes Concernant les plantations

Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation.



Cette distance est calculée en limite de voie publique (toutes dépendances comprises). Conformément à l'article 64 de l'arrêté du 30 mars 1967 et ainsi qu'aux articles 53 et suivants du décret du 14 mars 1964 – Article 671 du code civil.

Concernant l'élagage et l'abattage des arbres et haies

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.

Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Le domaine public routier communal (ou ses dépendances) ne doit pas être encombré et la circulation

ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage des arbres situés sur les propriétés riveraines.

En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L. 2212 4 du code général des collectivités territoriales).

Lorsque les démarches amiables sont sans effet, le Maire adresse au propriétaire une lettre le mettant en demeure de faire cesser le danger.

Faute de résultat dans le délai demandé, le Maire peut, par arrêté, faire procéder d'office à l'abattage. **Ce délit est passible d'une amende de 5^e classe (1 500 €)** conformément à l'article R.116-2 du code de la voirie routière (« en l'absence d'autorisation, le fait d'avoir établi ou laisser croître des arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier »).

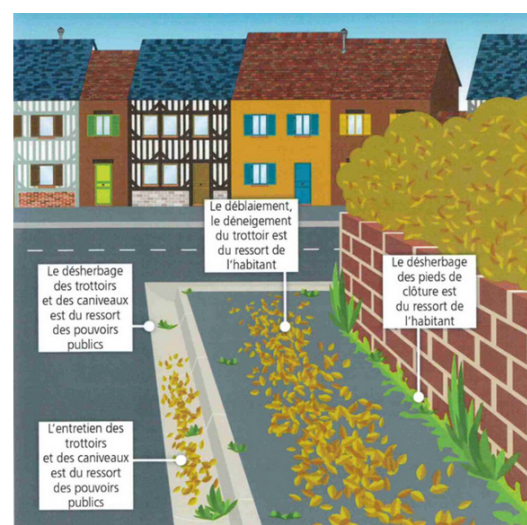
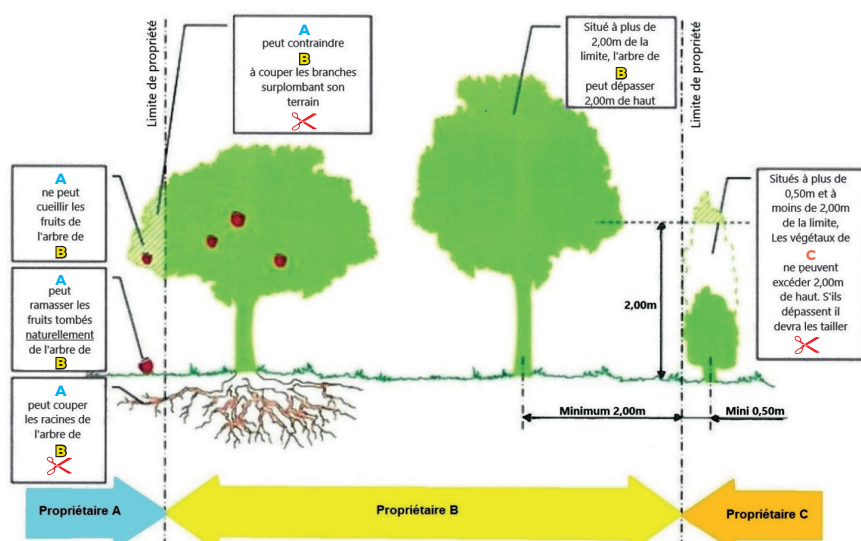
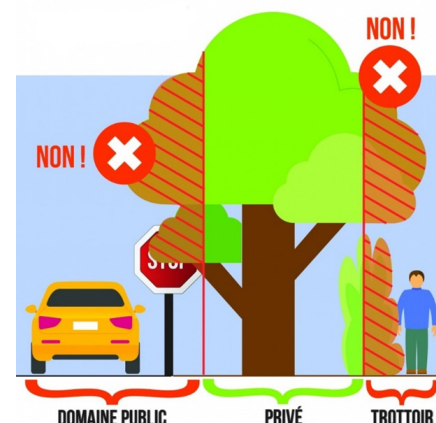
De plus, les infractions à un arrêté de Police du Maire (article R 610-5 du code pénal) sont sanctionnées par une **amende de 1^{ère} classe (38€ selon l'article 131-13 du même code)**.

► Obtenir une permission de voirie

Il convient de solliciter une permission de voirie avant toute occupation du domaine public (échafaudage, déménagement, réservation de stationnement pour commerces, tout dépôt ...).

En vue de leur instruction par les services de la Police Intercommunale, les demandes doivent être déposées en **mairie, 15 jours** en amont du début de l'occupation du domaine public. Le formulaire est à retirer sur le site internet de la commune.

Face à la multiplication des petites incivilités du quotidien qui nuisent à la qualité du cadre de vie de tous, voici quelques règles élémentaires schématisées.



► Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer à tout moment dans une démarche simplifiée et sans frais, votre demande d'urbanisme en ligne (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...)

Les demandes d'urbanisme sont à déposer sur la plateforme :

www.geopermis.fr



Tourisme
Savoir-faire

Bassin de Pompey

Maison du Tourisme et des Savoir-Faire

Elle est ouverte au public tous les jours du 1^{er} mai au 30 septembre et les après-midis du mardi au samedi en basse saison.

Accessible à tous, l'accueil touristique propose une documentation locale et régionale variée : dépliants des sentiers d'interprétation du territoire, cartes des chemins de randonnées à pied ou à vélo, calendrier des manifestations à venir sur le Bassin de Pompey...

Elle dispose également d'une boutique de produits du terroir et artisanaux et recense les artisans et producteurs du territoire afin d'aider à leur promotion.

Des animations et visites guidées sont organisées toute l'année pour faire connaître son patrimoine au plus grand nombre.

Pendant les travaux, l'Office du Tourisme est transféré 13 place de la Cagnotte à Liverdun.

NOUS CONTACTER

Maison du Tourisme et des Savoir-Faire du Bassin de Pompey

1 place d'Armes,
54460 Liverdun

☎ 03 83 24 40 40

🌐 www.tourisme.bassinpompey.fr

📱 @Maison du Tourisme et des Savoir-Faire du Bassin de Pompey

► Vie Associative

► ASSOCIATION KENKYO



Découvrez l'univers passionnant du karaté avec l'association Kenkyo à Custines ! Que vous soyez jeune ou moins jeune, débutant ou en reprise, nos cours sont conçus pour vous offrir une expérience enrichissante et dynamique. Plongez dans une discipline qui allie force, souplesse et esprit, et laissez-vous emporter par l'énergie positive de nos entraînements.

Karaté - Enfants de 8 à 11 ans : Offrez à vos enfants une activité qui booste leur confiance en soi et leur discipline. Nos cours pour les 8 à 11 ans sont spécialement conçus pour initier les plus jeunes aux techniques de base du karaté dans une ambiance ludique et sécurisée. À travers des jeux et des exercices adaptés, vos enfants développeront leur coordination, leur respect des autres et leur persévérance. C'est l'occasion idéale pour eux de se faire de nouveaux amis tout en apprenant les valeurs fondamentales des arts martiaux.

Karaté Débutants et Reprise Contact - Ados de plus de 14 ans et adultes : Vous avez toujours rêvé de pratiquer le karaté ou souhaitez reprendre après une pause ? Ce cours est fait pour vous ! Ouvert aux adolescents de plus de 14 ans et aux adultes, ce programme vous permettra d'apprendre ou de réviser les bases du karaté dans une atmosphère conviviale et encourageante. Nos instructeurs qualifiés vous guideront pas à pas, vous aidant à progresser à votre rythme tout en renforçant votre corps et votre esprit.

Une excellente façon de se remettre en forme et de se dépasser !

Cardio Karaté - Tout âge : Pour ceux qui cherchent à allier fitness et arts martiaux, notre section Cardio Karaté est parfaite ! Accessible à tous les âges, ce cours intense et énergique vous fera travailler votre endurance, votre force et votre coordination à travers des enchaînements dynamiques inspirés du karaté dans une ambiance musicale. C'est l'occasion idéale de brûler des calories, de se tonifier et de s'amuser en groupe.



Horaires des différentes sections

Pour que chacun trouve la formule qui lui convient, voici les dates de reprise de nos différentes sections :

- **Karaté - Enfants de 8 à 11 ans :** les mercredis à 16h00 au Dojo du Déri-sté
- **Karaté - Ados de plus de 12 ans et adultes :** les lundis à 18h00 au Dojo du Déri-sté
- **Karaté Contact - Ados de plus de 14 ans et adultes :** les mercredis à 16h00 au Dojo du Déri-sté
- **Karaté Débutants et Reprise - Ados de plus de 14 ans et adultes :** les mercredis à 18h30 à la salle multi-activités du Déri-Sté
- **Cardio Karaté - Tout âge :** les vendredis à 18h30 à la salle multi-activités du Déri-sté

Que vous soyez débutant ou confirmé, n'hésitez pas à venir essayer un cours gratuitement ! Venez seul, en famille ou entre amis, et laissez-vous surprendre par l'énergie et la convivialité de notre club.

À très bientôt sur les tatamis ! **L'équipe du club de karaté**

Pour toute information supplémentaire, veuillez nous contacter ou visiter notre site internet.

Contact

Marcel LOZANO - tél. 06 59 23 58 73

Site du club : <https://www.karate-kenkyo.com/>



► Entente Sportive Custines Malleloy

Inscription des nouveaux licenciés de l'école de Foot ESCM, pour la saison 2025-2026, mercredi 03 septembre 2025 à 15h00 stade Pré à Varois pour les garçons et les filles :

- Catégorie U6/U7 : né(e)s en 2020 et 2019
- Catégorie U8/U9 : né(e)s en 2018 et 2017
- Catégorie U10/U11 : né(e)s en 2016 et 2015
- Catégorie U12/U13 : né(e)s en 2014 et 2013

Renseignements complémentaires sur la page Facebook du club et site internet escm.football.free.fr
(Horaires des entraînements, coachs, demande de licence, cotisations, vie du club...)

Contact

Lucas GRUNEWALD, tél. 07 68 92 20 54

Frédéric SCHNEIDER, tél. 06 87 23 98 88



Soirée Loto d'automne de l'ESCM Football

Samedi 04 octobre 2025 à 20h00

avec ouverture des portes à 18h30
à la salle des fêtes de Custines.

De nombreux lots à gagner et bon(s) d'achat.

Buvette et restauration sur place.

Réservations au 06 78 79 54 06



Wonder Team



Nouvelle saison de Fitdance à compter du lundi 8 septembre !

Toujours les mêmes ingrédients : énergie, dépassement de soi, chorégraphies renouvelées à chaque rentrée de vacances scolaires tout au long de l'année, ambiance festive, musiques très diversifiées.

Des chorégraphies intégrant danse, fitness, renforcement musculaire, techniques de base avec Céline, votre alliée pour vous accompagner dans l'apprentissage ou plus.

Dans un esprit convivial (bonne humeur obligatoire !) et sans préjugés, jeunes ou plus âgés, vous prendrez un réel plaisir à constater vos progrès au fil des mois.

Les cours ont lieu à la salle Sentenza, rue Roger Fould :

- les lundis de 18h à 19h et de 19h à 20h

On vous attend, des places sont encore disponibles (renseignements sur le flyer ci-contre)

<https://www.wonderteamfitdance.fr/>

<https://www.facebook.com/wonderteamfitdance/>

Wonder Team

Reprise des cours
le 8 septembre 2025

FITDANCE

A Messein

(Salle Gargam, allée des Nautoniers)

- le lundi de 18h à 19h et de 19h à 20h
- le mercredi de 18h15 à 19h15

Tarifs

(adhésion de 10 € non incluse)

A Custines

(salle Sentenza, rue Roger Fould)

- le lundi de 18h à 19h et de 19h à 20h

Tarif normal

140 € par an (1h/semaine)

200 € par an (2h/semaine)

A Laxou

-le mardi de 18h30 à 19h30

(gymnase Pergaud)

-le jeudi de 18h30 à 19h45

(espace Europe)

Tarif famille, étudiants, jeunes

120 € par an (1h/semaine)

170 € par an (2h/semaine)

Possibilité de paiement en 3 fois
(septembre, janvier et avril)

wonderteam54@hotmail.com

Facebook "Wonderteam Fitdance"

<https://www.wonderteamfitdance.fr/>

06 13 51 18 02



► Association Les Diablotins

L'Association d'Assistants Maternelles « les Diablotins » organise une Bourse aux jouets et vêtements enfants (6 mois - 16 ans), Automne/Hiver uniquement.

Samedi 15 novembre 2025 de 8h30 à 16h NON-STOP,

Salle des Fêtes, 2 rue de l'Hôtel de Ville, à Custines.

Ne seront pas acceptés :

Chaussures - mobiles - peluches - DVD - CD - Cassettes - jeux vidéo - puzzles de plus de 100 pièces.

Pour les jouets, jeux nécessitant des piles, merci de les prévoir pour tester ; libre à chacun de les laisser pour la vente.

Tout doit être propre, en bon état et complet.

- Maximum 2 listes de 26 articles par personne.
- Possibilité de mixer vêtements et jouets sur une même liste.
- 5€ par liste.

Comme les fois précédentes, les listes seront faites en amont sur **Rendez-vous**, à partir du **lundi 15 septembre** jusqu'au **vendredi 7 novembre**.

Pour une bonne organisation, n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire.

En vous remerciant.

L'Association retiendra 10% sur le montant des ventes.

RETRAIT des invendus : Lundi 17 novembre de 17h à 18h30.

Contacts

Laure 06 67 62 11 48

Florence 06 98 43 95 46



► Association des Retraités de Custines

Mercredi 9 septembre 2025



Manufacture royale de Bains-les-Bains

Une ferblanterie fondée par lettre patente (Décision du roi Louis XV) le 18 juin 1733.



Moulin de GENTREY

Ancienne féculerie du XIX siècle du patrimoine vosgien.

Du 27 septembre au 04 octobre 2025

Voyage BRETAGNE FINISTERE SUD 8 jours.

En octobre

Projet de sortie au « Cabaret L'ANGEMONT »

Les précisions seront données ultérieurement.

Samedi 15 novembre 2025

COÛTER (gratuit) au Foyer Maurice Haas

avec rétrospective des sorties et voyages de l'année 2025.

Inscriptions les mercredis 29 octobre et 05 novembre 2025 de 10h à 12h – Foyer Maurice Haas **car nombre de places limité.**



ASSOCIATION DES DISCIPLINES TRADITIONNELLES ET DES ARTS ORIENTAUX

ADTAO

COURS HEBDOMADAIRES
STAGES
FORMATIONS

Tai Chi Chuan
Qi Gong
Taichi combat

AULNOIS SUR SEILLE / CUSTINES / METZ
MOULINS-LES-METZ / NANCY / VOLSTROFF

06 62 12 26 54
assoc.adtao@gmail.com



www.adtao.org

LIEUX ET HORAIRES DES COURS

AULNOIS SUR SEILLE

MERCREDI - grande salle du château

19h00 - 20h00 : QG / 20h00 - 21h00 : TJQ

CUSTINES

LUNDI - salle de danse, rue Roger Fould

13h45 - 15h00 : Eventail - épée et TJQ / 15h00 - 16h00 : QG

MARDI - gymnase du Déristé, rue des Ecoles

18h30 - 19h30 : QG / 19h30 - 20h30 : TJQ

JEUDI - gymnase du Déristé, rue des Ecoles

18h30 - 20h00 : Tai Chi Combat / 20h00 - 21h00 : TS - TJQ

METZ

Ecole « LES FEUX DE LA RAMPE », avenue Leclerc de Hauteclouque

JEUDI

09h45 - 10h45 : Eventail / 11h00 - 12h00 : TJQ

VENDREDI

09h00 - 10h00 : QG / 10h15 - 11h15 : QG

MOULINS-LES-METZ

MARDI - Centre Jules Ferry, rue de Bretagne

18h30 - 19h40 : QG

NANCY

MERCREDI - gymnase Jules Ferry, rue des jardiniers

12h00 - 13h00 : Zhi Neng Qi Gong / 13h00 - 14h00 : TJQ

VOLSTROFF

VENDREDI - salle communale de Reinange, rue Eole

En partenariat avec l'association ADTAO VOLSTROFF

15h00 - 16h15 : Eventail / TJQ

16h15 - 17h00 et 17h00 - 17h45 : QG

Pour les autres cours à Volstroff, contacter Dominique au 06 33 61 15 01

ADTAO association loi 1901 / Agrément Jeunesse et Sport 54 s 1889

SIRET 510 347 156 00018 / APE 93 12 Z

ORGANISME DE FORMATION enregistré sous le numéro 44540382754

TJQ : Tai Ji Quan ou Tai Chi Chuan TS : Tui Shou ou poussée des mains QG : Qi Gong



PÉTALE D'ARTISTE
Création & composition florale
42, rue Général Leclerc
54670 CUSTINES

03.83.24.46.26
petale.art@gmail.com
www.petale-dartiste.fr

3C COIFFURE
Coiffure Mixte
Revendeur Produits Revlon
Maquillage Naturel

36 Rue Général Leclerc
54670 Custines
Tél : 03 83 24 72 84

Mardi & Jeudi 8h30 // 11h30 // 13h30 // 18h
Mercredi 8h30 // 11h30
Vendredi 8h30 // 17h30 Non-Stop
Samedi 8h30 // 16h Non-Stop
Retrouvez-nous sur Facebook!



CINÉMA PLEIN AIR

Cour de l'école Louis GUINGOT

05 SEP | 20H15

VENTE DE POPCORN

ARTUS CLOVIS CORNILLAC ALICE BELAÏD

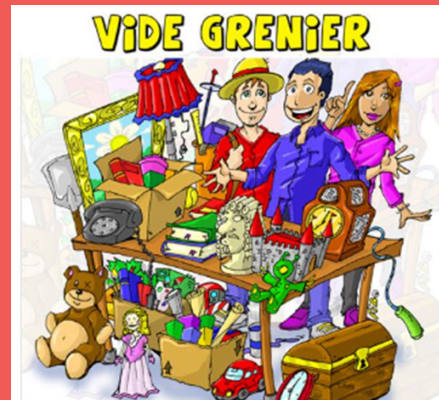
UN P'TIT TRUC EN PLUS

ARTUS

MARC RISO

Venir avec son puf, sa couverture et sa chaise longue

Admission One Day



Dimanche 28 septembre

De 8h à 18h

Restauration possible sur place.

Les inscriptions se font en mairie jusqu'au vendredi 12 septembre.

Les documents sont disponibles sur le site de la commune (www.ville-custines.fr)

À VENIR DANS VOTRE MÉDIATHÈQUE :

Samedi
20/09

À toi d'écrire ton histoire
(Atelier d'écriture)
De 14h à 15h

8-10 ans

Mercredi
24/09



Arbre à histoires :
Le tournoi des livres !
De 10h à 11h

4-6 ans

Mercredi
01/10

À la manière de Hervé Tullet !
De 14h à 15h

6-8 ans

Mercredi
15/10



Time's up !
De 14h à 15h

8-10 ans

Animations gratuites
Attention places limitées



Renseignements et inscriptions :
03.83.24.76.46 - mediatheque@ville-custines.com

► Agenda Célébrations

Notre Dame du Clévant

Les horaires des offices sont à 9h15
sauf précision contraire.

Septembre 2025

Dim. 7 sep. Custines
Dim. 7 sep. à 11h Champigneulle **Rentrée KT**
Dim. 14 sep. Custines
Dim. 21 sep. Custines
Dim. 28 sep. Bouxières-aux-Dames

Octobre 2025

Dim. 5 oct Custines
Dim. 12 oct Custines **Repas partagé**
Dim. 19 oct Custines
Dim. 26 oct Custines

Mercredi 3 septembre et vendredi 5 septembre, de 17h à 19h,
inscription catéchèse à la Maison paroissiale de Custines



m MULTIPOSE



Une entreprise familiale à vos côtés depuis 1990

pour réaliser tous vos projets de menuiserie !

DEVIS GRATUIT
03 83 24 38 31



Menuiserie PVC - ALU - BOIS - MIXTE
Neuf et rénovation

Vous avez un projet de menuiserie ?
Multipose le concrétise !

Nos partenaires de confiance :



Scannez ici
pour plus d'infos !



Obtenez un devis GRATUITEMENT
en nous contactant au :

03 83 24 38 31



Multipose c'est aussi le dépannage multimarque !



Des conseils
pour votre projet



Des devis
sur mesure



Un suivi
de clientèle



1 rue du Bois Jacquot - Zac des sablons à MILLERY



www.multipose.net

Ne pas jeter sur la voie publique.



LE TRI
+ FACILE

